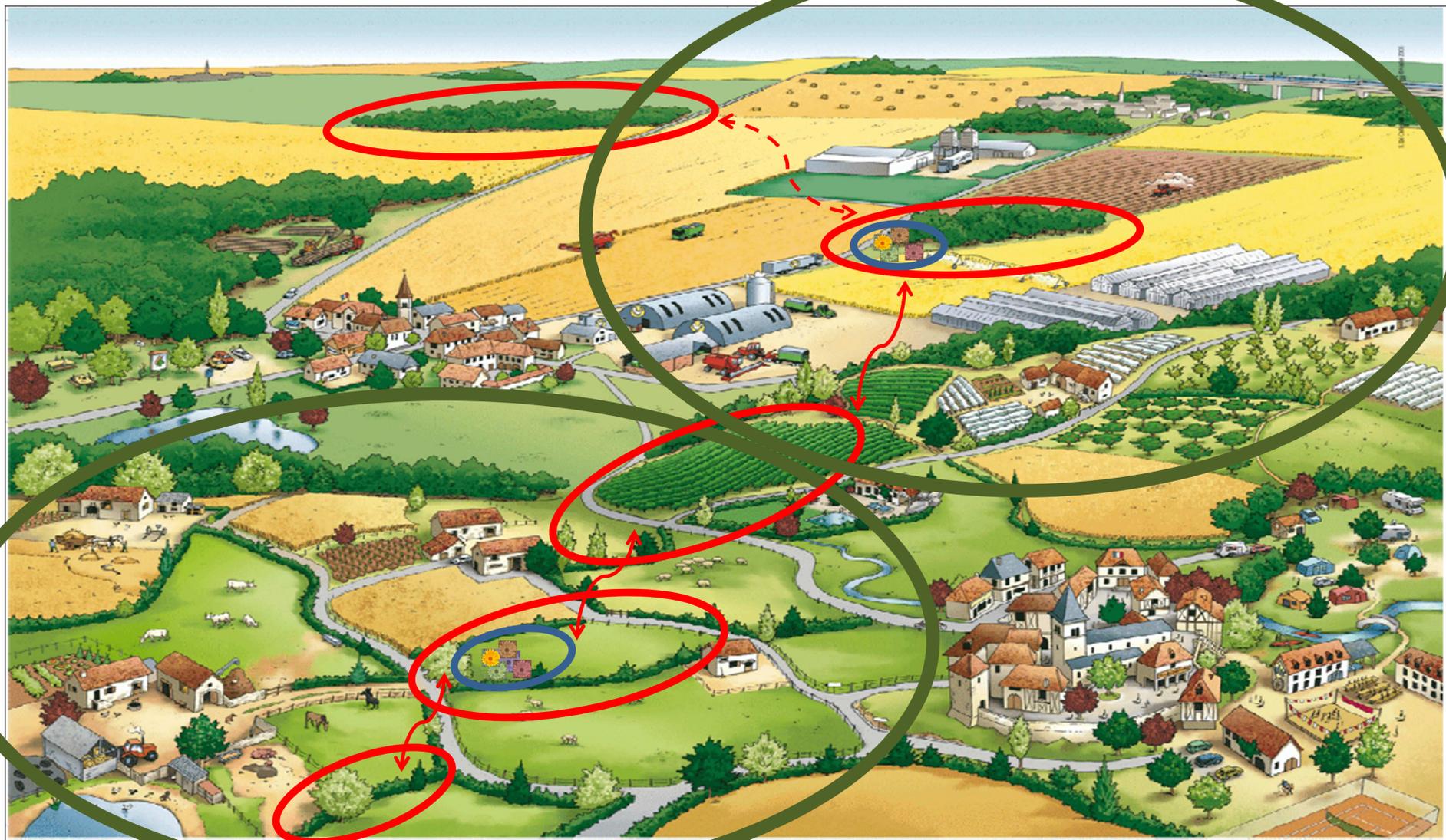


POLITIQUE AGRICOLE, BIODIVERSITÉ & PAYSAGE

Les 3 niveaux de contributions



Le Paysage rural

Jusqu'en 2014, les paiements directs favorisaient uniquement le maintien d'un paysage ouvert comme l'entretien des terrains en pente et des estivages.

Les besoins régionaux et les valeurs culturelles liées au paysage tels que le maintien des pâturages boisés, l'entretien de châtaigneraies ou la promotion de la culture des champs dans les régions de montagne, n'étaient pas pris en compte.

Cette contribution a pour but de préserver et d'encourager le développement de paysages attrayants.

Les EcoRéseaux

Dans les paysages cultivés, les habitats nécessaires aux animaux et aux plantes sauvages (prairies extensives, haies, jachères, bosquets, etc.) sont peu nombreux et souvent isolés au sein des cultures exploitées de manière intensive. Cet isolement prive la faune et la flore des ressources nécessaires à leur survie et entrave leurs déplacements.

La mise en réseaux des différentes surfaces agricoles et des milieux naturels vise à maintenir et à favoriser la migration de la faune et la flore.

La Biodiversité – Qualité

La Confédération encourage la diversité des espèces et des biotopes à l'aide de contributions, par exemple pour les prairies extensives, les pâturages boisés, les haies, bosquets champêtres et berges boisées, jachères florales, les bandes fleuries pour les pollinisateurs et les autres organismes utiles.